Ordonnance relative au retrait des parcomètres n° VA454, VA455 et VA456 sur l'avenue Querbes à l'intersection de la rue Jean-Talon Ouest.

ORDONNANCE N° 14-24-48

Règlement sur la circulation et le stationnement
(R.R.V.M., c. C-4.1 art. 3 par. 6)

À la séance du 3 décembre 2024, le conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension décrète ce qui suit :

« Édicter une ordonnance afin de retirer trois places de stationnement tarifé, soit l'enlèvement des parcomètres n° VA454, VA455 et VA456 sur l'avenue Querbes à l'intersection de la rue Jean-Talon Ouest »

Cette ordonnance entre en vigueur conformément à la loi.

Fait à Montréal, le 4 décembre 2024

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Gabrielle Gauthier